Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 63 (1934)

Heft: 13

Rubrik: Le Cartel suisse de vacances et loisirs pour la jeunesse (S.A.F.)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vente de décembre de Pro Juventute.

Le succès de la vente de timbres et cartes organisée en décembre dernier prouve une fois de plus l'intérêt que porte notre population au bien de la jeune génération.

Il s'est vendu 2,808,000 timbres de 5 ct., 3,625,000 timbres de 10 ct. , 2,902,000 timbres de 20 ct., 1,051,000 timbres de 30 ct., soit au total 10,386,000 timbres, ainsi que 126,890 séries de cartes postales illustrées et 119,140 séries de cartes de vœux.

Les recettes brutes se montent à fr. 2,288,000. — . Déduction faite de la valeur d'affranchissement remboursée à la poste, soit fr. 1,398,000. — , il reste à la fondation la belle somme de fr. 890,000. —.

Comme d'habitude, les recettes nettes récoltées par les organisations de district sont employées sur place. Elles sont, cette fois-ci, plus particulièrement destinées au travail de prévoyance en faveur de l'adolescence.

Que tous ceux qui, par leur générosité ou leur participation active à l'organisation de la vente ont permis d'atteindre ce beau résultat trouvent, à cette place-ci également, les remerciements de la fondation.

Télégrammes To.

Durant l'année 1933, 117,069 télégrammes de félicitations ou de condoléances ont été transmis sur les formulaires artistiques TO. La fondation *Pro Juventute* a touché sur les surtaxes prélevées une part de 45 ct. par formulaire, soit fr. 52,681,05.

* * *

Le Cartel suisse de Vacances et Loisirs pour la jeunesse (S. A. F.), dont le siège se trouve à Zurich, Seilergraben 1, et qui groupe des organisations de jeunesse nationales et régionales de toutes les tendances du pays, vient de tenir son assemblée générale. Les nombreuses associations représentées ont adopté le rapport annuel, qui témoigne des résultats très réjouissants acquis grâce à l'action conjuguée des différentes œuvres.

La publication d'une liste de bons ouvrages pour la jeunesse a fait l'objet d'une discussion nourrie. La séance s'est terminée par un exposé sur quelques formes nouvelles de l'aide apportée aux jeunes chômeurs, à la suite duquel l'assemblée a décidé la prise de diverses initiatives dans ce domaine.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion générale de tous les groupements, à Fribourg, jeudi 8 novembre, à 2 h., au pensionnat Sainte-Ursule. Entrée par la rue des Alpes.

Son Excellence Mgr Besson veut bien nous faire l'honneur de présider cette séance et de nous donner la conférence de novembre.

M. Piller, Directeur de l'Instruction publique, nous parlera ensuite des conférences officielles régionales, prévues pour l'année scolaire 1934-35.

Toutes les institutrices sont amicalement invitées à cette séance. Nous espérons qu'elles arriveront nombreuses de toutes les parties du canton ; elles seront les bienvenues.

Les fidèles lectrices du *Bulletin* voudront bien rappeler cette réunion à leurs collègues, car il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

Le Comité.